81PICMARIT Lundi 30 mai Page:16/17

PAGES LOCALES

30/05/2016

BLANGY-SUR-BRESLE

La municipalité au chevet des médecins

Les médecins sont inquiets pour leur activité et le service apporté aux habitants. La Ville consent à de nouveaux efforts financiers pour les soutenir.

D E NOTRE CORRESPONDANTE
D E NOTRE CORRESPONDANTE

OLIVIER DUPREZ, MÉDECIN GÉNÉRALISTE, A EXPOSÉ LES DIFFICULTÉS À TROUVER DES MÉDECINS.

LE SUJET A LARGEMENT MONOPOLISÉ LE CONSEIL MUNICIPAL DE BLANGY-SUR-BRESLE, JEUDI 26 MAI. «
LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLANGY-SUR-BRESLE, CHRISTIAN ROUSSEL, ET MOI-MÊME AVONS REÇU PAR TROIS FOIS LES MÉDECINS DE BLANGY,
DÉBUTAIT LE MAIRE, ÉRIC ARNOUX.
ILS ONT EXPLIQUÉ LEURS DIFFICULTÉS À FAIRE VENIR ET CONSERVER À LEUR CÔTÉ DE NOUVEAUX MÉDECINS
». SANS ARRIVÉE NOUVELLE POUR PARTICIPER AU FINANCEMENT DE LEUR SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYEN, LES MÉDECINS SOUHAITENT QUE LA COMMUNE PRENNE EN CHARGE LEUR FRAIS DE SECRÉTARIAT (89 000 EUROS PAR AN).

CLAUDE VIALARET, EX-MAIRE ET ÉLU D'OPPOSITION, A RAPPELÉ LES EFFORTS CONSENTIS PAR LA MUNICIPALITÉ DÈS 2010 AVEC UNE BAISSE DE 46 % DU PRIX DU LOYER DU CABINET (10 000 ¤ AU LIEU DES 18 000) ET DE LA MISE À DISPOSITION D'UN LOGEMENT (ESTIMÉ À 7 200 ¤ À L'ANNÉE) SOIT UNE AIDE 15 200 ¤ À L'ANNÉE. «
ON NE PEUT PAS DIRE QUE LA MUNICIPALITÉ N'A RIEN FAIT
», LANCE CLAUDE VIALARET. DES EFFORTS POURSUIVIS PUISQU'EN 2012 LA COMMUNE A DÉPENSÉ 73 682 ¤ POUR L'ACQUISITION DU TERRAIN DE LA GARE AFIN D'Y IMPLANTER LA FUTURE MAISON MÉDICALE INTERCOMMUNALE. SON OUVERTURE EST PRÉVUE À L'AUTOMNE 2017. «
LE 1 ER JUIN 2014, LA MUNICIPALITÉ A MIS GRATUITEMENT À DISPOSITION DES MÉDECINS UN LOGEMENT À L'ÉCOLE FRECHON DE 112 M² POUR D'ÉVENTUELS NOUVEAUX MÉDECINS (SOIT À CE JOUR UN NON-ENCAISSEMENT DE 12 000 ¤ POUR LA COMMUNE)
», APPUYAIT ÉRIC ARNOUX.

OLIVIER DUPREZ, MÉDECIN GÉNÉRALISTE, INVITÉ À EXPLIQUER LA SITUATION À LA TABLE DES ÉLUS, A RAPPELÉ LA RECHERCHE DE MÉDECINS FAITE SANS RELÂCHE DEPUIS 2010. L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) A CLASSÉ LES SITES DE GOURNAY-EN-BRAY ET BLANGY-SUR-BRESLE EN ZONE CRITIQUE. ACTUELLEMENT, LES NOUVEAUX MÉDECINS SONT PLUTÔT DES FEMMES (75 %), PARFOIS MÈRES DE FAMILLE ET HABITANT LOIN DE BLANGY. LA CITÉ VERRIÈRE SE DOIT D'ÊTRE ATTIRANTE POUR CES PRATICIENNES.

GRATUITÉ DU LOYER EN ATTENDANT LA NOUVELLE MAISON MÉDICALE

FACE À CETTE SITUATION URGENTE, LE MAIRE PROPOSE UN NOUVEL EFFORT DE LA MUNICIPALITÉ. À SAVOIR : LA GRATUITÉ DU LOYER JUSQU'À L'OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE, SOIT UN NOUVEL EFFORT D'UN MONTANT TOTAL DE 18 000 ¤. «
LA COMMUNE N'A PAS COMPÉTENCE À PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE SECRÉTARIAT, COMME CELA A ÉTÉ DEMANDÉ PAR LES MÉDECINS
», A DÉCLARÉ LE MAIRE QUI A LANCÉ UN APPEL AU DR BOUTHORS POUR QU'IL DÉCALE SON DÉPART D'UNE ANNÉE, AU REGARD DE L'EFFORT FINANCIER DE LA COMMUNE ET DES EFFORTS ENVISAGÉS PAR LES DOCTEURS TRANCART ET LOIN. DES COURRIERS SERONT ADRESSÉS AUX MÉDECINS DU CABINET MÉDICAL. LES PROPOSITIONS DU MAIRE ONT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

ISABELLE DESBORDES

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)